

## Nouvelle réglementation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent (LBA) / lutte contre le financement des activités terroristes (FAT)

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 2014, le gouvernement du Canada a apporté des modifications à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (LRPCFAT) et aux règlements dans le but de renforcer la conformité du régime canadien de LBA/FAT avec les normes internationales.

### QU'EST-CE QUI CHANGE?

Les conseillers seront tenus de recueillir les renseignements suivants :

- l'objet de l'assurance;
- des renseignements détaillés sur la source des fonds qui ont servi à souscrire le contrat d'assurance;
- des renseignements détaillés dans le cas d'une proposition d'assurance pour le compte d'une entité (société par actions ou groupement sans personnalité morale).

### TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE

Afin de respecter ces nouveaux règlements, de nouveaux formulaires à imprimer sont maintenant affichés sur *Equinet*.

NOUVEAU formulaire	Quand utiliser le formulaire	Où le trouver
<i>Renseignements sur l'entreprise</i> (n° 594FR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser ce formulaire afin de recueillir des renseignements supplémentaires sur les titulaires de contrat qui sont des entreprises. Par exemple : les sociétés par actions, les propriétaires uniques, les partenariats, les organismes sans but lucratif, etc.</li> </ul>	Disponible sur <i>Equinet</i> le 1 <sup>er</sup> février
<i>Renseignements sur le tiers</i> (n° 31FR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser ce formulaire afin de recueillir les renseignements lorsqu'un tiers est identifié. Par exemple : une personne autre que la titulaire ou le titulaire qui paiera les primes ou un mandataire impliqué, etc. Ce formulaire doit être utilisé pour les tierces personnes aussi bien que pour les entreprises ou entités tierces.</li> </ul>	Disponible sur <i>Equinet</i> le 1 <sup>er</sup> février
<i>Mise à jour des renseignements du client</i> (n° 1027FR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser ce formulaire afin de recueillir les renseignements non indiqués dans la proposition d'assurance, particulièrement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ lorsque des étrangers politiquement vulnérables ont été identifiés;</li> <li>○ lorsque l'Assurance vie Équitable exige que les renseignements suivants soient fournis : la source des fonds, l'objet de l'assurance ou la vérification de l'identité.</li> </ul> </li> <li>• Ce formulaire est exigé dans le cas d'une demande de modification du contrat.</li> </ul>	Disponible sur <i>Equinet</i> le 1 <sup>er</sup> février

Veillez prendre note que, après le 1<sup>er</sup> février 2014, le formulaire *Questionnaire à l'intention du tiers, d'une société par actions ou d'une personne politiquement vulnérable* (n° 345FR) antérieurement utilisé pour recueillir des renseignements supplémentaires ne sera plus accepté.

Les formulaires suivants ont été mis à jour afin de se conformer aux modifications relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent :

Formulaires RÉVISÉS	Quand utiliser le formulaire	Où le trouver
Formulaires de demande de souscription des produits d'épargne-retraite	<p>La mise à jour des formulaires suivants est en cours afin de se conformer aux modifications relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Demande de souscription des fonds distincts indispensables Sélects</i> (n° 1384FR)</li> <li>• <i>Demande de souscription au compte à intérêt garanti</i> (n° 799FR)</li> <li>• <i>Demande de souscription de rente immédiate</i> (n° 355FR)</li> </ul> <p><i>Il est toujours possible d'utiliser les versions précédentes des demandes de souscription, à la condition que la section intitulée « Objet du contrat » soit dûment remplie et soumise avec la demande de souscription.</i></p>	<p><u>Service des fournitures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• anglais : disponible le 5 mars</li> <li>• français : disponible le 26 mars</li> </ul> <p><u>Versions imprimables sur Equinet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• formulaire n° 1384 (anglais) : disponible le 1<sup>er</sup> février</li> <li>• formulaire n° 799 (anglais) : disponible le 28 février</li> <li>• formulaire n° 355 (anglais) : disponible le 28 février</li> <li>• tous les formulaires en français : disponibles le 14 mars</li> </ul>
Formulaires de proposition d'assurance	<p>La mise à jour des formulaires suivants est en cours afin de se conformer aux modifications relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Proposition sommaire d'assurance vie</i> (n° 348FR)</li> <li>• <i>Proposition d'assurance vie ou d'assurance maladies graves</i> (n° 350FR)</li> </ul> <p><i>Il est toujours possible d'utiliser la version précédente des propositions d'assurance; nous vous prions donc de bien vouloir utiliser les formulaires que vous détenez déjà.</i></p>	<p><u>Service des fournitures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• formulaire n° 350 (anglais) : disponible le 28 mars</li> </ul> <p><u>Versions imprimables sur Equinet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• formulaire n° 348 (anglais) : disponible le 28 février</li> <li>• formulaire n° 350 (anglais) : disponible le 26 mars</li> <li>• tous les formulaires en français : disponibles le 14 mars</li> </ul>

Formulaires RÉVISÉS (suite)	Quand utiliser le formulaire	Où le trouver
Formulaires de demande de modification	Utiliser ces formulaires afin d'apporter une modification à un contrat existant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Demande de modification</i> (n° 374FR)</li> <li>• <i>Changement de nom ou changement de titulaire</i> (n° 671NOCFR)</li> </ul>	<u>Versions imprimables sur <i>Equinet</i> :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• formulaire n° 374 (anglais) : disponible le 28 février</li> <li>• formulaire n° 671NOC (anglais) : disponible le 28 février</li> <li>• tous les formulaires en français : disponibles le 14 mars</li> </ul>

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Pour de plus amples renseignements au sujet des modifications apportées aux formulaires de demande de souscription et de proposition d'assurance de l'Équitable, veuillez communiquer avec votre représentante ou votre représentant de service régional.

Pour de plus amples renseignements au sujet de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<http://fintrac-canafe.gc.ca/publications/guide/Guide1/1-fra.asp>